

## BTS BATIMENT

### JE M'INSCRIS À CETTE FORMATION

#### MÉTIER

Le titulaire du BTS Bâtiment est un technicien supérieur du secteur du BTP, capable d'intervenir à toutes les étapes d'un projet de construction ou de rénovation. Il participe à la conception technique, à la préparation des travaux, à leur réalisation, à la coordination des équipes et au contrôle qualité. Il travaille aussi bien dans le gros œuvre que dans le second œuvre, dans des contextes variés : bâtiments neufs ou anciens, équipements publics ou privés, en entreprise de construction, en bureau d'études ou en collectivité territoriale. Il utilise des outils numériques (CAO/DAO, logiciels de gestion de chantier) pour concevoir, organiser et suivre l'exécution des chantiers. Ce professionnel est aussi garant du respect des normes environnementales, de sécurité et des délais.

#### MÉTIERS VISÉS

- Conducteur de travaux gros œuvre / second œuvre
- Chef de chantier
- Technicien supérieur en bureau d'études ou d'études de prix
- Responsable de chantier ou technicien dans une collectivité
- Dessinateur-projeteur ou assistant ingénieur.

#### OBJECTIFS

##### Former des professionnels capables de :

- Concevoir des solutions techniques et dimensionner des ouvrages
- Concevoir un processus de réalisation de chantier avec des outils numériques
- Préparer techniquement, économiquement et administrativement un chantier
- Suivre, coordonner et piloter les travaux sur site
- Respecter les contraintes de qualité, sécurité, délais et environnement
- Intégrer les notions de développement durable et de performance énergétique.

#### PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un baccalauréat professionnel, technologique, ou général. Une bonne base en mathématiques est recommandée,
- Être à l'aise avec les outils informatiques, notamment en CAO/DAO

#### DURÉE

- 2 ans
- Adaptée à votre profil après positionnement et besoin spécifique.

#### DÉLAI D'ACCÈS

- Apprentissage : L'entrée en formation s'effectue entre septembre et novembre, l'apprenti doit avoir réalisé un positionnement et validé son projet professionnel avec un conseiller du CFA.
- Formation continue : Les délais d'accès dépendent du calendrier des sessions. Pour connaître les dates de début et les places disponibles, nous vous invitons à nous contacter.

#### CONDITIONS D'ACCÈS

- **Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation:** L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.
- **Pour les autres dispositifs:** Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

#### PUBLIC CONCERNÉ

##### Contrat d'apprentissage :

- Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou dès 15 ans pour les élèves ayant terminé la classe de 3e.
- Sans limite d'âge pour :
  - Les personnes en situation de handicap reconnues.
  - Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, nécessitant le diplôme visé.
  - Les sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles.

##### Contrat de professionnalisation :

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus souhaitant compléter leur formation initiale.
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi).
- Bénéficiaires de certains minima sociaux, sans condition d'âge, notamment :
  - Revenu de solidarité active (RSA).
  - Allocation de solidarité spécifique (ASS).
  - Allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI), sans condition d'âge.

##### Autres dispositifs :

- Salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, retraités actifs ou toute personne souhaitant se former ou se reconvertis.

#### MÉTHODES MOBILISÉES

- Situations de formations en salles (apports théoriques)
- Situations de formation en atelier (apports pratiques)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

#### MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteurs
- Atelier équipés des technologies de pointe

## LIEU DE FORMATION

BTP CFA NANGIS

### Enseignements professionnels

- Dimensionner des éléments d'ouvrages à partir d'un cahier des charges ou d'un plan d'exécution
- Concevoir les solutions techniques intégrant les contraintes du chantier (structure, thermique, acoustique, réglementation)
- Réaliser une étude de prix avec décomposition du métré et élaboration du devis
- Planifier les étapes d'un chantier et organiser les moyens humains, matériels et logistiques
- Suivre l'exécution des travaux, contrôler leur conformité, ajuster les ressources Réaliser des implantations sur le terrain à l'aide d'outils topographiques
- Préparer et effectuer des essais de matériaux ou d'équipements selon les normes
- Appliquer les procédures de sécurité, de prévention des risques et de gestion environnementale
- Communiquer avec les équipes, les clients, les fournisseurs et les partenaires du chantier
- Exploiter des outils numériques pour la modélisation, la gestion et la coordination.

### Prévention des risques

- Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)

### Enseignements généraux

- Rédiger un rapport clair et structuré, adapté à une situation professionnelle du secteur du bâtiment.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage

### Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur

- Apprentis : Epreuves ponctuelles
- Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles
- Appliquer les fonctions usuelles pour résoudre un problème technique de dimensionnement.
- Analyser les propriétés mécaniques et thermiques des matériaux utilisés dans le bâtiment.

### Domaine professionnel

- RNCP39801BC01 – Dimensionnement et vérification d'ouvrages
- RNCP39801BC02 – Conception d'ouvrages du bâtiment
- RNCP39801BC03 – Étude économique et préparation de chantier
- RNCP39801BC04 – Suivi de chantier dans le cadre de la conduite de chantier
- RNCP39801BC05 – Implantation – essais dans le cadre de la conduite de chantier

### Domaine général

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère 1
- Mathématiques
- Physique – Chimie

## POURSUITE DE FORMATION

- Licence professionnelle dans les domaines suivants :
- Métiers du BTP : bâtiment et construction
- Métiers du BTP : génie civil et construction

## VALIDATION DU DIPLÔME

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

- N° de fiche : RNCP39801
- Date d'échéance : 31/12/2026

## MOYENS HUMAINS

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

## TARIFS

### Apprentissage

- Frais de formation pris en charge à 100% par l'OPCO de l'entreprise.
- Pas de reste à charge pour l'employeur (sauf cas exceptionnels).

### Contrat de Professionalisation

- Prise en charge partielle ou totale des frais de formation par l'OPCO.
- Un reste à charge peut exister pour l'entreprise si le coût dépasse le plafond fixé.

### Plan de développement des compétences (PDC)

- Pour les salariés en poste :
  - **Frais de formation** : pris en charge totalement ou partiellement par l'OPCO, selon les critères applicables à l'entreprise.
  - **Coût salarial** : l'OPCO peut également financer tout ou partie de la rémunération du salarié pendant la formation, en fonction de la situation de l'entreprise et des règles de l'OPCO.

### Autres financements

- Contactez-nous pour un devis et un plan de financement personnalisé.

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Des aménagements peuvent être mis en place pour adapter le parcours à vos besoins. Pour étudier votre situation, contactez notre référent handicap.

- Certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

## FICHE RNCP

Fiche formation actualisée le : 19 Janvier 2026